



Abattage religieux: améliorer la connaissance et l'expertise par le dialogue et les débats sur le bien-être animal, les enjeux législatifs et socio-économiques.

Cette " [action spécifique de soutien](#)" du 6° Programme Cadre traite du problème de la pratique de l'abattage religieux et de ses aspects socio-économiques (marchés, consommateurs). Les principaux objectifs de ce projet sont d'explorer les conditions de promotion du dialogue entre parties intéressées dans le but de faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière d'abattage religieux. Ce projet permettra également de proposer un mécanisme de suivi de ces bonnes pratiques.

Le projet DIALREL

L'abattage religieux a souvent été un sujet émotionnel et un objet de controverses, entre considérations relatives au bien-être animal et défense des droits humains et des cultures. Les pratiques actuelles sont variées et les règlements religieux sont encore souvent confus. Les demandes et préoccupations des consommateurs doivent être également pris en compte. Il y a donc nécessité de s'informer sur les techniques d'abattage, sur les produits qui en sont issus, sur les attentes des consommateurs, sur les marchés de ces produits. Le projet DIALREL ambitionne de rassembler ces informations en encourageant un dialogue constructif entre les différentes parties impliquées.

Les bases d'un dialogue réaliste

Bien que l'abattage religieux soit réalisé depuis des siècles en Europe, ce n'est que depuis la fin du 19° siècle lorsque l'abattage conventionnel a inclus des pratiques d'étourdissement, qu'ont commencé à s'exprimer des objections sur la base du bien-être animal. Toutefois, la demande de produits issus d'animaux abattus par des méthodes religieuses s'est considérablement accrue au cours de ces dernières années, aboutissant à des marchés aujourd'hui très importants.

Les deux principales méthodes qui seront considérées dans le contexte étudié sont: la méthode d'abattage pour la production de viande halal visant les populations musulmanes; et la Shechita qui permet d'obtenir la viande cacheur visant la consommation des populations juives. Ces méthodes acceptent, selon certains, l'usage de méthodes d'étourdissement préalable comme dans l'abattage conventionnel. Mais Il y a un débat

continuel sur les mérites ou les effets pervers de l'étourdissement. Bien que l'information technique sur l'abattage religieux se soit améliorée, les questions relatives au bien-être animal, à l'acceptation des consommateurs et aux autres problématiques socio économiques n'ont pas encore été suffisamment prises en compte. Une législation communautaire permet des dérogations à l'étourdissement obligatoire avant abattage pour que les États Membres puissent permettre les abattages religieux sans étourdissement sur leurs territoires, sous supervision des autorités vétérinaires. Toutefois, il est également requis que le bien-être des animaux abattus par des méthodes religieuses doit être assuré de la même façon que celui des animaux abattus selon des méthodes conventionnelles incluant l'étourdissement.

DIALREL tentera de faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière d'abattage religieux permettant de satisfaire les standards de l'Union Européenne en matière d'abattage, aussi bien que les demandes des marchés et des consommateurs. Les activités proposées incluront une revue des législations nationales en matière d'abattage religieux, la recherche et l'analyse des pratiques existantes. L'influence des courants religieux et de leurs interprétations sur les pratiques d'abattage seront prises en compte. Seront également examinées leur impact sur les modèles de consommation, sur les préoccupations des consommateurs pour la santé et la sécurité alimentaire.

Dans le but de revoir et de proposer des mécanismes de surveillances des pratiques, le projet DIALREL mettra en place les conditions du dialogue entre parties concernées et acteurs des marchés. Ce dialogue social s'organisera dans plusieurs pays membres, membres candidats et membres associés. A long terme, le bien-être des animaux de ferme devra être amélioré par l'harmonisation des techniques et des réglementations dans les pays membres de l'Union Européenne.

Le plan prévoit 5 phases: les conflits de standards (religieux, législatif, éthique), évaluation des pratiques courantes, consommateur et consommations, transparence, activités de dissémination. Ces dernières seront effectuées par la mise en place de site internet, ateliers, débats, plateformes d'échange, recherche d'information et de consensus.

Les préjugés font obstacle à la communication, à la compréhension et à la connaissance. Le projet DIALREL sera une excellente opportunité de rassembler ces différentes opinions sur un problème culturel important, et d'essayer d'aller de l'avant vers sa résolution.

Coordinateur du Projet DIALREL :

Dr. Mara Miele Cardiff University (United Kingdom). Plus d'information : www.dialrel.eu

Contact France :

Dr. Florence Bergeaud-Blackler Université de la Méditerranée